



Rétrogradation sans perte de salaire

Par **Visiteur**, le 17/11/2017 à 12:37

Bonjour a tous,

Au sein du Service client export

Juin 2010 – Sept 2015: Gestionnaire Export (niveau agent de maitrise)

Détachée au sein du Service Supply Chain Afrique (appartenant tjrs au Serv client export)

Oct 15 –Mars 2016: Coordinatrice Supply Chain et Service Clients (niveau cadre) - mission expatriation Cameroun : contrat d'expatriation signé

Avril 2016-Dec 2016: Demand Manager & Forecaster (niveau cadre) - mission expatriation Kenya : Rupture de contrat par ma supérieure hiérarchique par un simple mail alors que le contrat stipulait que je devais recevoir une lettre avec AR

Retour Au sein du Service client export

Janv 2017-Juil 2017: Chef de Projet (niveau cadre) avenant signé à mon contrat

Ce projet devait prendre fin le 1er Juillet donc je n'avais plus de poste.

Mon supérieur m'a rétrogradée au poste d'assistante export donc au 1er poste que j'occupais en Juin 2010.

Au sein du Service client export

Depuis Juillet 2017 : Assistante Export (niveau agent de maitrise)

Je ne le voulais pas car sentiment de revenir en arrière et surtout je me demandais si cela était légal.

Il m'a qd même fait signer un avenant à mon contrat. Là où je ne comprends pas c'est que sur ma fiche de paie, je suis toujours Demand Manager dans le centre de cout « Service encadrement »

Pour finir je précise que j'ai occupé tous ces postes en étant Technicien supérieur / Agent de maitrise, statut que j'ai toujours...

Est-ce que tout cela est légal ?

Merci de vos lumières.

Par **P.M.**, le 17/11/2017 à 18:51

Bonjour,

Ce que je retiens c'est qu'il y a eu un avenant que vous avez signé et que donc le contrat initial reprenait ses effets après l'expatriation, ce que vous pourriez difficilement contester même si les feuilles de paie n'ont pas été modifiées en conséquence...

Par **Visiteur**, le **18/11/2017** à **02:08**

Bonsoir merci pour votre réponse.

Le souci est qu'après mon expatriation, l'avenant qui a été signé est celui de chef de projet avec une date de début au 1er janvier 2017 et non de fin. C'est seulement en Août qu'on me passe assistante export et ma fiche de paie mentionne toujours demand manager centre de coût encadrement, ce poste effectuée lors de ma dernière mission expat.. ..

Par **P.M.**, le **18/11/2017** à **08:45**

Bonjour,

Alors il faudrait savoir sous quelle forme en août 2017 on vous passe assistante export et s'il y a eu un nouvel avenant...